

4.0 crédits	30.0 h	1q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2010-2011, 2012-2013, ...
-------------	--------	----	--

Enseignants:	Christians Louis-Léon ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Pour atteindre cet objectif, l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - comparera les évolutions contemporaines du traitement juridique des relations interreligieuses (tolérance, non discrimination, dialogue institutionnalisé, discrimination positive etc.) - prendra appui sur le droit international et les droits étatiques de trois traditions : romano-germanique, de Common Law et musulmane.
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable d'identifier les régimes juridiques des relations entre traditions et pratiques religieuses en s'appuyant sur l'évolution de droits eux-mêmes de traditions différentes et sur l'analyse d'une régulation publique de la religion adaptée à une étude pluridisciplinaire des religions.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation se fera sur la base d'un travail écrit d'une dizaine de pages portant sur une institution abordée de façon comparative entre deux champs normatifs religieux.
Contenu :	<p>2012-2013</p> <p>La première partie du cours présente et analyse l'émergence récente de dispositifs internationaux visant spécifiquement les dimensions religieuses du dialogue interculturel</p> <ul style="list-style-type: none"> -- Théories des dispositifs interconvictionnels -- Alliance des civilisations de l'ONU -- Dimensions religieuses du dialogue interculturel du Conseil de l'Europe, -- Dialogue ouvert, transparent et régulier prévu par l'art. 17 TFUE de l'Union Européenne mais aussi des programmes de la Banque mondiale, de l'Unesco, etc). <p>La seconde partie entre dans le détail de questions choisies par les étudiants eux-mêmes (en droit international ou en droit comparé) et font l'objet chaque fois d'un échange thématique. Un ou deux invités extérieurs viennent également exposer une question d'actualité.</p> <p>Exemples de thèmes au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- Les dispositifs interreligieux auprès des gouvernements nationaux -- Les dispositifs interconvictionnels auprès des pouvoirs locaux en Europe La politique et le régime juridique des Faith Based Initiatives aux USA
Bibliographie :	<p>* un ouvrage à lire :</p> <p>1. WILLAIME, J. P., Le retour du religieux dans la sphère publique, Vers une laïcité de reconnaissance et de dialogue, éd. Olivétan 2008, 112 pp.;</p> <p>* deux ouvrages de référence :</p> <p>1. JOBIN, G., La Foi dans l'espace public. Un dialogue théologique avec la philosophie morale de Jean-Marc Ferry, Les Presses Universitaires de Laval, Québec, 2004</p> <p>2. TIMMERMAN, Chr., SEGAERT, B., How to conquer the barriers to intercultural Dialogue, Bruxelles, Bern, Berlin, Peter Lang, Gods, Humans and Religions, vol. 5, 2004</p>
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en sciences des religions

Faculté ou entité en charge:	TEBI
------------------------------	------